

Vaughan, archevêque de Westminster, et tous les évêques suffragants de la province, ont assisté à une grand'messe pontificale célébrée en l'église de l'Oratoire ; il y a eu un sermon sur la sainte Vierge, et la cérémonie s'est terminée par un acte solennel de consécration à la sainte Vierge. Des représentants du clergé et des laïques de toutes les parties de l'Angleterre ont été convoqués à Londres pour la cérémonie, qui a été suivie dans la journée des vêpres pontificales où, après un sermon sur saint Pierre, on a lu l'acte de consécration au Prince des apôtres.

La double cérémonie a été répétée le dimanche suivant dans toutes les cathédrales et églises d'Angleterre, et accompagnée de processions publiques.

Les années suivantes, la cérémonie de la consécration à la sainte Vierge aura lieu le dimanche de la fête du Rosaire, en octobre, et celle de la consécration à saint Pierre le dimanche dans l'octave des saints Pierre et Paul.

*Espagne.*—A l'académie de jurisprudence de Madrid, un M. Cassio a donné lecture d'un mémoire sur l'opportunité qu'il y a de confier les prisons à une Congrégation religieuse. D'après son projet, une commission gouvernementale serait chargée de veiller à l'application des règlements, et cela suffirait à maintenir les rapports désirés entre l'Etat et l'ordre religieux chargé de l'administration de la prison.

La charge de directeur de la prison, devrait, d'après M. Cassio, être confié à un religieux qui serait nommé par le supérieur général de l'ordre, d'accord avec le gouvernement, et de ce religieux dépendrait tout le personnel de l'établissement. De cette manière serait réalisée la pensée du grand Montesinos : « Le crime reste à la porte de la prison dont la mission est d'améliorer l'homme. » Aux raisons morales, s'ajoute la raison économique qui n'est jamais à dédaigner. Ce système vaut certainement la peine d'être étudié partout.

*France.*—Mgr Arthur-Xavier Ducellier, archevêque de Besançon, est mort le 29 du mois dernier, dans sa soixanteunième année. Il avait été frappé, la veille, d'une attaque de paralysie. Mgr Ducellier appartenait au diocèse de Bayeux, où il avait rempli les fonctions de vicaire général. Il avait été préconisé évêque de Bayonne, le 15 juillet 1878. Le 16 avril 1887, il était transféré au siège archiepiscopal de Besançon.